

DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER

AMENAGEMENT DU PARC DE LA TOUQUES
14800 SAINT-ARNOULT



AGENCE FRANC
ARCHITECTURES
LE HAVRE

PA 52 notice sécurité

Maitre d'Ouvrage :

Cœur côte fleurie / Ville de Deauville

23/39 – 10 janvier 2024

SOMMAIRE :

1. DESCRIPTION GENERALE DU PROJET

2. EFFECTIFS ET CLASSEMENT DE L'ETABLISSEMENT

2.1. Type

2.2. Détermination des effectifs

2.3. Classement envisagé

3. DISPOSITIONS DE LA 5E CATEGORIE

1. DESCRIPTION GENERALE DU PROJET

L'aménagement du parc de la Touques inclut la construction d'un bâtiment d'accueil des visiteurs à l'entrée du parc d'une surface SDP de 429 m².

Ce bâtiment se décompose en trois volumes distincts abrités sous une toiture commune.

- Une partie technique, un sanitaire automatique et une douche tous deux accessibles au public (SDP = 28 m²),
- Des bureaux destinés à l'académie DELAVEAU (SDP = 241 m²),
- Une espace d'accueil polyvalent dédié au tourisme et la pédagogie autour du parc (SDP = 160 m²).

Seul l'espace d'accueil polyvalent recevra du public. Il a noté que cet espace est isolé des bureaux et possède ses propres issues de secours. L'effectif pour la partie bureau destinée à l'académie DELAVEAU se fera sous déclaration du maître d'ouvrage.

Le projet relève des dispositions énoncées dans les textes réglementaires suivants :

- L'arrêté du 25 juin 1980 modifié : « Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public »,
 - Livre III : Dispositions applicables aux établissements de la cinquième catégorie.

2. EFFECTIFS ET CLASSEMENT DE L'ETABLISSEMENT

2.1. Type

L'espace d'accueil polyvalent, classé en ERP, aura pour vocation d'accueillir le public dans un but pédagogique autour du parc et de son écosystème avec une installation de projection non destinée à un spectacle.

Il permettra également de manière ponctuel l'organisation de séminaires ou tout autre type de réunions. Il relève donc des dispositions du type L pour son activité principale.

2.2. Détermination des effectifs

L'espace accueil d'une surface de 48 m² est capable d'accueillir **48 personnes** (une personne/m² de la surface totale de la salle).

L'espace polyvalent d'une surface de 99 m² est capable d'accueillir **99 personnes** (une personne/m² de la surface totale de la salle).

Au total, l'établissement est susceptible d'accueillir **147 personnes au maximum.**

2.3. Classement envisagé

Etant donné l'effectif de l'établissement, nous proposons le classement suivant :

Etablissement de type L de 5^{ème} catégorie

3. DISPOSITIONS DE LA 5E CATEGORIE

PE 5 – Structure

L'espace d'accueil polyvalent est un simple rez-de-chaussée.

Aucun impératif de stabilité au feu de la structure

PE 6 – Isolement

Pas de tiers à proximité.

PE 7 – Accessibilité des secours

Le bâtiment est facilement et directement accessible de l'extérieur, aux services de secours et de lutte contre l'incendie, par les routes du site

PE 9 – Locaux à risque

Il n'y a pas de locaux à risques prévus dans cet espace.

PE 10 – Stockage hydrocarbures et gaz combustibles

Sans objet

PE11 – Dégagements

Les locaux auront des portes qui ouvrent dans le sens de l'évacuation, directement sur l'extérieur.

Il est prévu :

- Espace Accueil / Polyvalent : 147 personnes = **2 dégagements de 2UP chacun.**

PE 12 – Conduites et gaines

Sans objet